

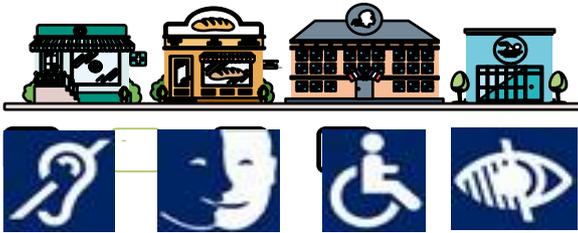
Les textes de références

Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et mo-
handicapées des établissements recevant du public et des installations
ouvertes au public

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de
mise à jour du registre public d'accessibilité

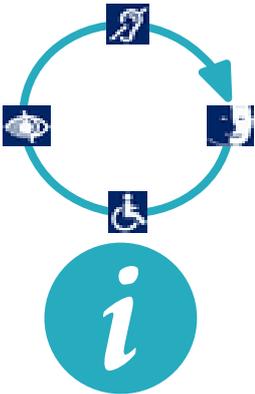
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/LHAL1614039A/jo/texte/fr>



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à la Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles :

oui

non

- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap :

✓ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.



Matériel adapté :

✓ Sans objet pour la DDT79



Contact : Secrétariat général : 05.49.06.88.88 ou ddt-sg@deux-sevres.gouv.fr



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet



Accessibilité de l'établissement



1- Accès aux étages 1 à 7 par ascenseurs

✓. Ce service sera accessible le _____:

✓ Ce service n'est pas accessible en complète autonomie 
L'ascenseur ne peut recevoir que des fauteuils roulants de dimensions inférieures à 80 x 123 cm. Demande de dérogation en cours.

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
oui non

2- Accès aux sanitaires

✓. Rez de chaussée : sanitaires accessibles :

✓ Sanitaires des étages 1 à 7 non ouverts au public

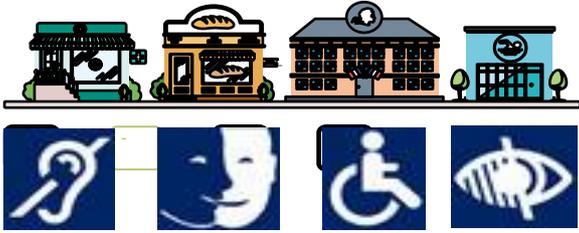
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
oui non

3- Accès au bâtiment Tartifume

✓. Ce service sera accessible le _____:

✓ Ce service n'est pas accessible 
Bâtiment non ouvert au public

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
oui non



Accessibilité de l'établissement

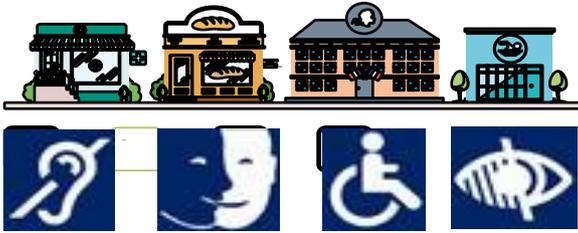


4- Assistance auditive pour les malentendants dans la salle de conférence

✓. Ce service sera accessible le : prévu à l'ADAP 2020

✓ Ce service n'est pas accessible
Bâtiment non ouvert au public

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
oui non



Accessibilité de l'établissement



Annexe 3

Liste des pièces jointes au présent registre

- Calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement
- Arrêté préfectoral accordant dérogation concernant les ascenseurs desservant les étages 1 à 7 (en cours)
- Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction
- Implantation des bureaux